



AVOCATS

Florence BAUJOIN

Michel KRETZ

Chantal SCHNEIDER

Catherine MATARIN

Philippe SCHNEIDER

T. 03 88 24 17 98

Catherine MATARIN

Depuis plus de 15 ans, j'accompagne mes Clients dans leurs démarches liées au droit de la famille (divorce, séparation, pension alimentaire, résidence des enfants, tutelle, curatelle, partage, succession, adoption...)

Le métier d'Avocat est pour moi une vocation : un Client n'est pas un dossier, c'est une personne, avec son histoire, que je peux conseiller tant en amont d'une procédure que pendant l'instance judiciaire.

Avec l'accord de mes Clients et si cela est opportun, je propose de tenter de trouver une issue amiable et négociée avec la partie adverse car à mon sens, une solution émanant de l'accord des parties est souvent plus adaptée et mieux acceptée que celle imposée par un Juge.

J'ai également à cœur d'être cohérente dans les procédures que j'accepte de suivre et je n'hésite pas à être claire et franche avec mes Clients.

Je traite personnellement mes dossiers, ce qui me permet d'être réactive et de tisser des liens de confiance réciproques avec mes Clients.

Dès le premier entretien, nous définissons la manière dont nous pourrions avancer ensemble. La question des honoraires est aussi d'emblée abordée en toute transparence avant d'être reprise dans une convention d'honoraires.

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer.

Droit des Personnes
et de la Famille

Droit Pénal

Ligne directe : 03 88 24 60 99

© **SCM A.C.C.I** . tous droits réservés

16 rue Massenet

67000 Strasbourg - France

03 88 24 17 98

contact@cmatarin-avocat.fr

www.baujoin-kretz-schneider-matarin-avocats.fr

